

3^e ANNÉE.

N° 2. — Juin

BULLETIN



DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

Paraissant tous les Trimestres

Siège social : à REIMS



REIMS

MATOT-BRAINE, IMPRIMEUR - LIBRAIRE - ÉDITEUR

Henri MATOT (1848) Fils et Successeur

6, RUE DU CADRAN-SAINT-PIERRE, 6

1911

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Communications de la Société : Extrait du Procès-verbal de la Réunion trimestrielle du 2 Avril 1911. — Liste des Membres. — Excursion annuelle de 1911.
Le Camp de Saint-Thomas (Emile Cauly).
Une Découverte de Monnaies à Villedomange, en 1823 (Lucien Guillemart).
Découvertes archéologiques régionales : Médaillon romain trouvé à Reims (Bos-

teaux-Parié). — Cimetière gaulois-marnien à Sept Saulx (Marne) (H. Gardez). — Les Découvertes Archéologiques à Château-Porcien (Ch. Larmigny). — Fouilles à Château-Porcien (Fleury).

Les Cimetières gaulois de Witry-lès-Reims (A. Bourin).

Petites nouvelles.

Bibliographie (G. Boussinesq).

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Extrait du Procès-Verbal

de la Réunion trimestrielle du 2 avril 1911

Le 2 avril 1911, la S. A. C. s'est réunie en assemblée trimestrielle, à 3 heures, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, à Reims, sous la présidence de M. BOSTEAUX.

Trente-deux membres étaient présents, huit s'étaient fait excuser.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté. M. LE PRÉSIDENT ouvre la séance et fait part de la mort de M. HEUZÉ et regrette la perte de ce dévoué sociétaire.

Il présente ensuite une pièce assez curieuse trouvée à Reims dans des travaux de terrassement. C'est un médaillon en argent doré de Gordien le Pieux.

A ce sujet, M. BELLEVOYE fait une très intéressante causerie sur les médaillons romains et montre un joli bronze de Commode. M. CHANCE en possède un autre d'Antonin.

Le Secrétaire lit une note de M. ROLAND, de Villevenard (Marne), relative à un fragment de bracelet en schiste ardoisier, percé d'un trou, recueilli à Villevenard, dans de la terre noire au milieu de pierres passées au feu. Un trou creusé à 2 m. 20 dans la craie, rempli de morceaux de craie et de terre noire, ou plutôt brune, au même endroit n'a fourni que des parties d'un os d'un animal et une vertèbre humaine. C'était vraisemblablement une fosse violée. M. CHANCE présente un coup de poing chelléen provenant de Jonchery-sur-Vesle (sablière Dégodet), ainsi que divers autres objets (grattoirs, perçoirs, pointes de flèche) ; un petit ciseau néolithique bien cacholonné.

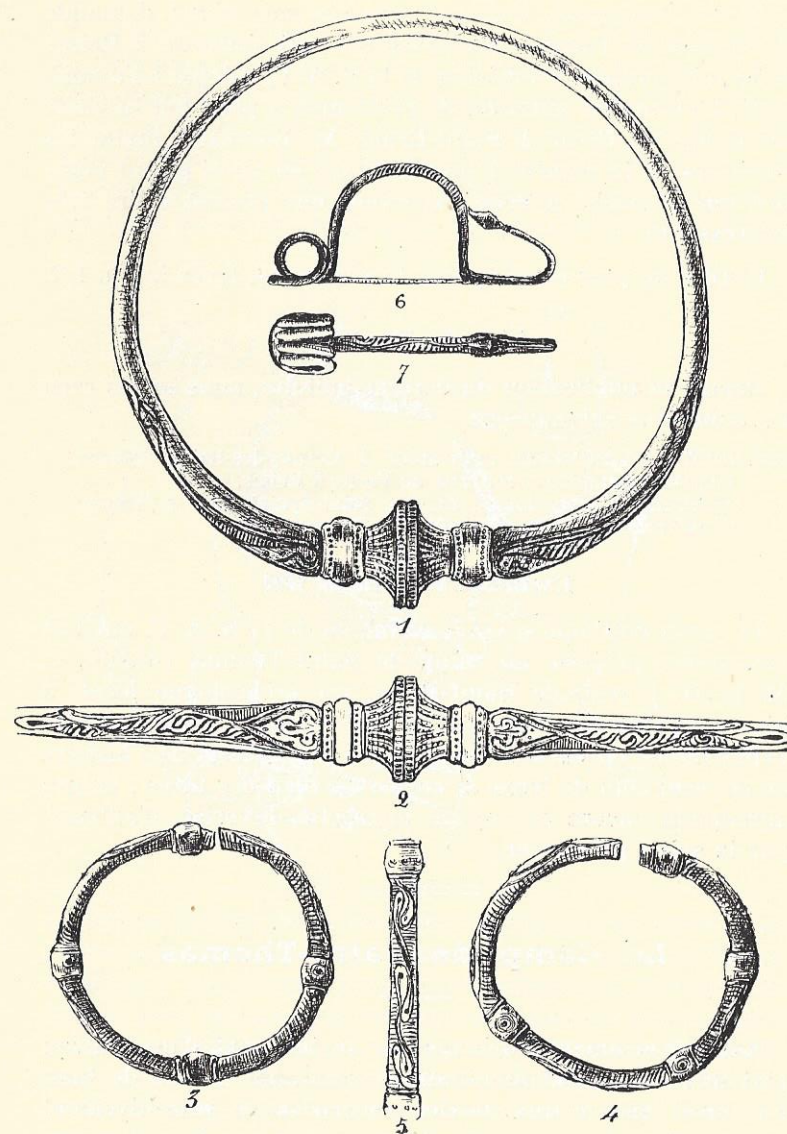
M. LARMIGNY a continué ses recherches dans les terrains utilisés pour sa briqueterie de Château-Porcien (Ardennes). Il a découvert de nombreux débris très intéressants qu'il nous présente en partie, ainsi que des photographies des autres pièces : perçoir en silex, fragment de peignes, amulette en verre bleu fondu, fibule en fer avec pendentif, anneau en poterie, fragment d'agrafe de ceinture en bronze, morceau de fourreau d'épée en fer avec trace d'étoffe, verres noirs, etc... Au sujet de cette communication, M. PISTAT fait observer qu'on peut trouver des débris de cuisine sans habitation puisque les Gaulois et les Gallo romains allaient manger dans les cimetières.

M. BOSTEAUX-HOMÈRE a recueilli à Lavannes (Marne) au lieudit, le Mont-de-la-Fourche, un joli torque à tampons, quatre bracelets, dont deux granités, et deux fibules, le tout en bronze. M. BOSTEAUX-PARIS avait déjà trouvé au même endroit un torque à figurines et des vases en terre rouge. Tous ces objets sont de l'époque de l'indépendance gauloise et finement sculptés. Nous en donnons la reproduction.

M. DEMITRA présente deux objets faux en os, venant de terrassiers, et qui montre l'habileté de certains artisans à imiter les pièces anciennes. Ce qui prouve qu'il ne faut accepter qu'avec réserve les objets dont on ne connaît pas la provenance certaine.

M. FLEURY montre un vase gallo-romain, trouvé avec d'autres fragments à Isles-sur-Suippe. Il y aurait lieu de faire là de nouvelles recherches.

PARURE GAULOISE TROUVÉE A LAVANNES (MARNE)



1 et 2. Torque et détail ciselures — 3, 4 et 5. Bracelets et détail — 6 et 7. Fibule

M. LE PRÉSIDENT, donnant connaissance d'une demande d'adhésion au Congrès archéologique qui s'ouvrira à Reims le 19 juin, propose l'adhésion de la S. A. C. Adopté à l'unanimité. L'excursion annuelle de printemps a pour but la visite du Camp de César à Saint-Erme. M. BOSTEAUX invite les membres de la Société à prendre part, en aussi grand nombre que possible, à cette excursion qui promet d'être très intéressante.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 h. 1/2.

Liste des Membres

Depuis la publication du dernier bulletin, nous avons reçu les adhésions suivantes :

- MM. BOSTEAUX-HOMERE, cultivateur à Cernay-les-Reims (Marne).
 LECOCQ, antiquaire, 183, rue de Vesle, à Reims.
 SENECHAL, archéologue, 21, rue Saint-Symphorien, à Reims.
 WARNESSON, garde-champêtre, à Pomacle.

Excursion annuelle de 1911

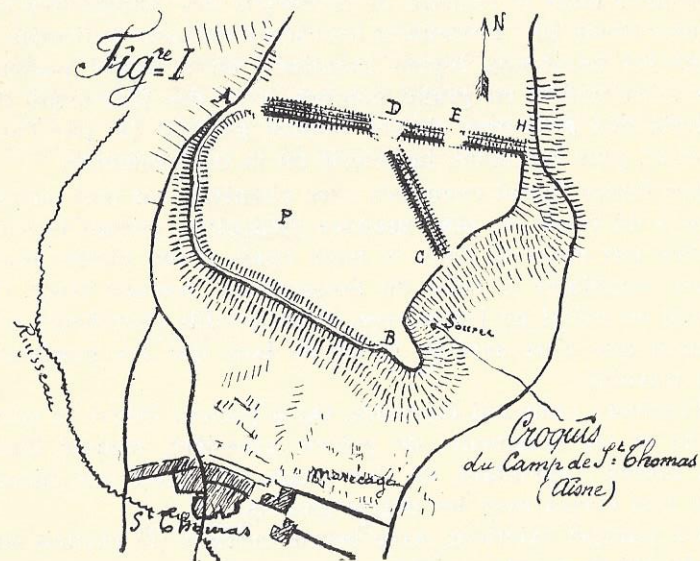
Le lundi de Pâques, vingt membres de la S. A. C. ont fait l'excursion projetée au camp de Saint-Thomas (Aisne), et M. le D^r Forest, de Saint-Erme, un archéologue local, a bien voulu les y guider tout en leur donnant d'intéressantes explications, ou en leur parlant des légendes et de l'histoire de ce beau coin de terre, si curieux à bien des titres ; ce qui agrémenta encore ce voyage instructif, favorisé, d'ailleurs, par le soleil printanier.

Le Camp de Saint-Thomas

Avantageusement aménagé sur le tournant d'un plateau plat très allongé, et dominant de quarante mètres de haut un étroit vallon aux pentes escarpées et primitivement inaccessibles, le camp déjà bien protégé par la nature, ne fut fortifié que sur la ligne de l'Est à l'Ouest par un retranchement A H de 800 mètres de longueur. (Fig. 1).

Il enferme une surface totale de 32 hectares, de laquelle on devrait déduire pour être exact, un second retranchement

CD, d'une utilité paraissant douteuse, et qui fait un angle de 130° avec le premier. La partie orientale du camp DCH, ainsi détachée de l'ensemble, forme une surface de 6 hectares, qui porte le nom de *Camp de César*, tandis que la partie centrale ADCB s'appelle couramment le *Vieux-Laon*. Ce sont là certainement des lieux-dits cadastraux, ayant perdu peu à peu leurs caractères originaux, et qui n'ont plus de valeur



historique précise. Nous trouvons similairement nommés les camps du *Vieux-Reims* (1) à Condé-sur-Suippe et du *Vieux-Châlons* à La Cheppe. Dans notre mémoire *L'Oppidum de Reims* nous disons que ces places d'armes commandaient à des chemins gaulois que nous avons déterminés. En particulier, celle du *Vieux-Laon*, se trouve sur la droite du chemin de Reims à Beauvais par Saint-Quentin. On serait vraiment tenté de croire que ce mot *vieux*, ainsi employé, soit un dérivé par corruption de *via* (direction).

Nous avons marqué sur notre croquis, par des traits renfor-

(1) Indiqué sous ce vocable par la Carte de Cassini.

cés, les lignes sur lesquelles devaient se tenir les six ou huit mille défenseurs de la place pendant l'assaut, et nous avons constaté que le retranchement secondaire CD, a aussi son fossé creusé vers le nord ; ce qui laisserait supposer que la partie DH aurait été abandonnée à la suite d'une réduction de la garnison.

En 1888, des fouilles méthodiques et une étude complète du sol, furent entreprises par M. VAUVILLÉ, et les résultats consignés dans le bulletin de la Société des Antiquaires de France (tome 10^e), présentent les caractéristiques suivantes : Dans les nombreux foyers examinés, on a trouvé partout des silex taillés, en grand nombre, avec des fragments de poterie très grossière, classée comme gauloise (1) par l'auteur, et, plus rarement, la poterie ou la tuile romaine.

Les fossés furent examinés avec attention, car leur ouverture a dû offrir les plus grandes difficultés, puisqu'ils sont taillés par endroits dans le banc épais d'une pierre assez dure, semblable à celle du Soissonnais. Aucune trace de l'outil en métal ne fut relevée, et les érudits chercheurs ont conclu que c'est avec le levier de bois que les piocheurs ont travaillé.

Plusieurs puits ont été vidés. On a partout trouvé le silex taillé et les fragments de poterie grossière, comme dans les foyers. Cependant, de l'un d'eux, on retira une meule que l'on classa avec les débris gaulois.

Un parapet extérieur, avec berme derrière (2) existait sur le devant du fossé.

Les deux portes de l'enceinte ont été retrouvées, en B et en D, par les sondages, et leurs chemins primitifs d'accès indiqués sur le plan de M. VAUVILLÉ comme venant directement du dehors. Nous avons fait des constatations bien différentes, que nous rapportons ci-dessous, car elles ont leur importance :

Le chemin conduisant à la porte B depuis son départ A, se trouve taillé en banquette pendant 700 mètres, sur l'escarpement naturel, jusqu'en B.

Quant à la porte D, l'examen attentif des lieux, nous fait

(1) Cette poterie pourrait bien être néolithique en partie !

(2) Nous avons fait la même constatation, et nous pensons que c'était pour allonger la zone dangereuse du trait, au voisinage du fossé.

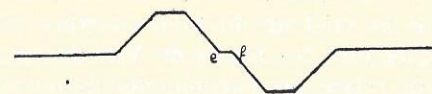
penser qu'elle était primitivement voûtée, et qu'elle donnait accès dans le fond du fossé, qui était aménagé en chemin creux jusqu'aux sorties sur la campagne, H ou A.

Enfin, les savants archéologues font de cet oppidum le *Bibrax* de César. Nous nous réservons d'en démontrer bientôt l'impossibilité stratégique, avec la contradiction du texte si précis des Commentaires, et enfin de produire des arguments nouveaux, en faveur de l'opinion, que toute l'action se serait passée sur la rivière d'Aisne.

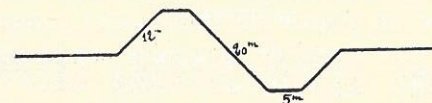
Le camp de Saint-Thomas serait plutôt l'une des douze villes fortes du grand état de Soissons, à l'abri de laquelle s'est peut-être commencée la concentration de l'armée Belge.

Enfin nous avons fait le relevé des trois parties du retranchement (*croquis 2*) dans leur état actuel :

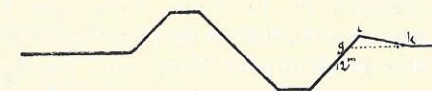
Retranchement AD



Retranchement CD



Retranchement DEH



En DEH, on voit la berme g i k, (la même caractéristique existe au camp de La Cheppe) ;

En AD, une banquette existe au niveau du sol (non signalée par M. VAUVILLÉ).

Cette place forte, quoique très imposante, principalement par la hauteur, et les lignes parfaites de ses retranchements

qui sont bien conservés, était d'un tiers plus importante que le camp de La Cheppe, mais de la même quantité inférieure au camp de Mauchamp. — Le Vieux-Reims (près de Condé-sur-Suippe) a une surface quadruple, et le grand oppidum rémois aurait pu renfermer dix-huit camps semblables à celui du Vieux-Laon, dont l'origine paraît néolithique, mais dont l'utilisation gauloise et romaine sont certaines.

EMILE CAULY.

Une découverte de Monnaies à Villedommange, en 1823

Ce n'est pas sans raison que la paroisse de Villedommange s'enorgueillit d'un précieux manuscrit qu'elle conserve dans ses archives. Je veux parler du Livre Vert. Le Livre Vert doit son nom à la couleur de la couverture d'un énorme in-folio sur lequel tous les Curés de Villedommange qui se sont succédé ont relaté les événements mémorables qui se sont passés dans la région.

Grâce à l'obligeance de M. l'abbé Caudron, curé actuel de Villedommange, j'ai pu consulter ce précieux dossier historique et me fais un plaisir de transmettre intégralement la relation d'une découverte de monnaies sur la montagne de Saint-Lié.

Je copie donc textuellement le Livre Vert :

« Le 22 août 1823 il a été trouvé par le sieur Noiron, « meunier du moulin de la Tour, dans une terre sur la « montagne à quelques distances de la fontaine de Saint-Lié, « cinq pièces d'or enveloppées dans une feuille de plomb, « savoir : deux grandes, pesant chacune la pièce de 20 francs « actuelle plus 7 grains (valeur comme monnaie 21 francs et « 15 centimes) et trois petites du poids de 66 grains chacune « (valeur comme monnaie, 11 francs). La face des deux « grandes représente un souverain couronné placé dans un « vaisseau sur la mer tenant de la main droite une épée, « de la gauche, un trident et un écusson divisé en 4 parties « dans lesquelles sont des fleurs de lys et un léopard.

« L'épée et le trident forment les mâts du vaisseau, des « cordages partent de leurs extrémités et se lient à la proue « et à la poupe du bâtiment. A l'entour on lit cette suscrip- « tion : *Henric. Dei grat. Rex anglia et franciae.*

« La pile est une croix, l'extrémité des quatre bouts « est surmontée d'une fleur de lys, et dans les quatre angles « on voit un léopard au-dessus duquel est la couronne de « France, à l'entour est écrit : *I H S autem transiens per « medium illorum ibat.*

« Les deux petites, d'un côté représentent un écusson avec « trois fleurs de lys surmonté de la couronne de France, de « chaque côté de l'écusson se trouve une fleur de lys aussi « surmontée de la couronne royale, la suscription est ainsi « conçue : *Karolus Dei gratia francorum Rex.* De l'autre « côté de la pièce est une croix avec la couronne royale, « dans chaque angle on lit la suscription : *Vincit Rex regnat « imperat.*

« Ces pièces de monnaies sont du règne de Charles VI dit « l'imbécile et de Henri V, roi d'Angleterre qui, d'après le « traité conclu à Troyes en 1420, épousa Catherine de France, « gouverna en qualité de régent et devait monter sur le « trône comme héritier de la couronne au préjudice de « Charles VII alors Dauphin ».

LUCIEN GUILLEMART.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES RÉGIONALES

Médaille romaine trouvée à Reims

Je vous présente aujourd'hui, une pièce assez curieuse que le sous-sol de la ville gallo-romaine de Reims vient de mettre à jour dans des travaux de terrassements.

C'est un médaillon en argent dont certaines parties de la face portent des traces de dorure ; cette médaille, quand elle fut trouvée, se trouvait empâtée dans une boule de vert-de-gris produit par un certain nombre de monnaies en petit bronze complètement décomposées ; ce bloc informe fut offert à mon fils Bosteaux-Homère, qui me l'a remis pour me rendre compte de la valeur de cette trouvaille.

Après avoir écarté à la pointe les plaques d'oxyde de cuivre, quelle ne fut pas ma surprise de découvrir dans cette masse, une médaille en argent doré de l'empereur romain Gordien le Pieux, né en 222, mort en 224 de J. C.

Cette médaille de la dimension d'un fort grand bronze est à fleur de coin, portant l'effigie de l'empereur Gordien III. La légende porte IMP. CAESAR.M.ANT.GORDIANUS.AUG. La dorure existe encore sur le buste.

Le revers représente trois déesses debout, portant chacune sur le bras gauche, une corne d'abondance et une balance pendant à la main droite; au pourtour, la légende porte AEQUITAS PUBLICA (Equité publique).

Cette légende et les personnages pourraient personnifier les Trois métaux.

D'après Barthélemy, nous comprenons sous le nom de médailles les pièces de métal qui, sans avoir de valeur de convention, et par conséquent, sans caractère déterminé de titre de poids et de types, ont été frappées en commémoration d'évènements ou en l'honneur de grands personnages. Les médailles de grand module se nomment médaillons; on en trouve dans les trois métaux.

Chez les Romains on peut considérer comme médaille toutes les pièces de bronze plus grandes que les grands bronzes et ne portant pas les sigles S. C, ainsi que celles d'or et d'argent supérieures par leurs dimensions à l'aurens et au denier.

Les médaillons sont quelquefois formés de deux métaux; leur gravure est généralement très soignée; les Romains ne commencèrent guère à fabriquer des médaillons de bronze qu'à l'époque du règne d'Hadrien. Quelques médaillons de bronze sont argentés en partie.

BOSTEAUX-PARIS.

Cimetière gaulois-marnien de Sept-Saulx (Marne)

Ayant appris par un habitant du pays qu'entre le canal et la rivière de Vesle, commune de Sept-Saulx, un fouilleur bien connu, Lelaurain, avait, il y a une quinzaine d'années, découvert une fosse à char dans laquelle se trouvait un mobilier funéraire important, nous sommes allés, Jules Orblin et moi, pour rechercher s'il n'y avait pas d'autres tombes aux alentours. Nos suppositions étaient justes, car après avoir retrouvé la fosse à char signalée plus haut et vidée une seconde fois par M. Blavat, antiquaire à Reims, nous avons découvert de nouvelles sépultures renfermant des vases de différentes formes qui caractérisent

l'époque marnienne. Par malheur ils étaient tous brisés, à cause du peu de consistance de la pâte, ramollie par l'humidité de ces terrains.

Lors d'une autre excursion, en compagnie d'un jeune membre de notre Société, M. Henri Gillet, nous avons retrouvé d'autres sépultures, dont une très remarquable; c'est celle d'un guerrier. Au côté droit était une épée; un couteau et un fer de lance se trouvaient derrière la tête; deux vases noirs étaient placés le long de la jambe droite, mais si ramollis qu'ils tombèrent en morceaux lorsqu'on voulut les sortir de leur emplacement.

Particularité remarquable, cette fosse était dallée avec des blocs de pierre meulière apportés de leur gisement de la Montagne de Reims située à environ quatre kilomètres de là. Un beau grattoir en silex était dans le fond de cette fosse.

H. GARDEZ.

Les découvertes archéologiques à Château-Porcien

Les derniers terrassements de la briqueterie, opérés en mai 1911, ont amené la découverte d'une inhumation par incinération dans un vase de couleur grise tirant sur le bleu, avec un couvercle. Malgré les nombreux morceaux et la grande difficulté de la restauration, il fut reconstitué pendant l'hiver.

Sa forme est celle d'une casserole cylindrique, son diamètre est de vingt-deux centimètres sur six centimètres de hauteur. Le fond qui est formé d'un tronc de cône fortement aplati a trois centimètres de hauteur. Le couvercle est à bord rentrant en demi-rond dans l'intérieur du vase, sa hauteur est de six centimètres; sur le sommet, se trouvent des moulures circulaires. Sur la partie cylindrique du vase, on voit une moulure formant le bord supérieur; au milieu, une autre moulure en forme de demi-boudin; le raccord du fond avec la partie droite est orné d'une double moulure à gorge. Les os de l'incinération se trouvaient dans le vase avec une grossière fibule en fer incomplète.

En février 1911, nous avons découvert une amphore presque complète, il n'y manque que la petite pointe de la partie inférieure. La hauteur totale est de quatre-vingt-dix centimètres, son diamètre au plus gros de la panse est de vingt-huit centimètres. Le diamètre intérieur de l'orifice est de treize centimètres, la hauteur des anses est de vingt-huit centimètres. Les os de l'incinération étaient à côté, nous avons recueilli une agraphe de ceinturon en bronze et un anneau en potin de trente milli-

mètres. Un morceau de fourreau sur lequel adhère un petit morceau d'étoffe conservée par l'oxyde de fer. Nous sommes probablement en présence des restes d'un guerrier. Plus loin, nous avons découvert une série de vases noirs, parmi lesquels nous en avons retiré trois intacts, l'un de vingt-trois centimètres de hauteur, le second de dix-huit, le troisième, en forme de plat, de vingt-deux centimètres de diamètre, hauteur dix centimètres. Une grande quantité d'ossements se trouvait à côté, nous y avons recueilli des morceaux de bronze fondu; deux fibules en fer, dans l'une d'elles, un crochet en fer ouvré formant pendentif, un morceau de verre bleu, également fendu et allongé, une amulette en os de forme ovale, biseauté sur les bords, percée d'un trou de suspension. Poteries et fibules, le tout nous paraît de l'époque gauloise dite « Beunaisienne ».

C'est près de ces incinérations que l'on a aussi découvert un gros morceau de bracelet en bronze et une lame de silex roux rubannée de la Marne. Cette belle pièce, longue de treize centimètres se termine avec une pointe en forme de perceur, on y remarque de fines retouches sur les bords, depuis la pointe jusque la moitié de sa longueur. Nous pouvons la placer à l'époque néolithique dite « Robenhausienne ».

On a également découvert un trou rempli de déchets de cuisine contenant les objets les plus variés; un fond de poterie terre noire, d'autres morceaux de différentes épaisseurs, des éclats de carrelage de foyers, des os d'animaux, un squelette de chien, des morceaux d'un peigne en os. Ces derniers très curieux ont été rapprochés et on pu en reconstituer la forme: plaque en os très mince renforcée de chaque côté par un autre morceau également en os assemblé avec des rivets en fer. Les dents sont inégales en profondeur, elles sont faites après l'assemblage du peigne, car on voit des traces de sciage sur le seul morceau transversal que nous possédons. Par les morceaux de poteries, nous sommes également en présence du gaulois beuvraisien.

La présence de débris de cuisine fait croire à la proximité d'habitations. Bien que celles-ci n'aient jamais été retrouvées, on peut présumer que les habitants de cette époque enterrèrent leurs morts autour de leur demeure.

Les objets ci-dessus sont toujours visibles à Château-Porcien.

Ch. LARMIGNY.

Fouilles à Château-Porcien

Invité par M. Larmigny à faire des fouilles sur son terrain, je me suis rendu le 6 novembre, à Château-Porcien, au lieu-dit le Nandin, station gallo-romaine située au sommet d'un mamelon qui domine l'Aisne.

Le sol sur une superficie de quatre cents mètres carrés est couvert de débris de tuiles romaines, d'amphores de grande taille, de poterie noire avec dessins, de vases de Samos en grande quantité. Il est regrettable qu'on n'y trouve pas de nom de potier.

1^{re} fouille. — Nous avons exploré la partie est du sommet du Nandin et avons mis à jour à 0 m. 40 de profondeur, une couche de cendres qui s'étend sur toute la surface du plateau. Une hipposandale s'y trouvait à 0 m. 70 de profondeur. On rencontre dans cette partie une couche de terre noire de 0 m. 10 d'épaisseur renfermant une grande quantité d'ossements d'animaux, en particulier des mâchoires de sangliers avec défenses.

2^e fouille. — A l'ouest du même plateau, nous découvrons un morceau de fibule en bronze. Continuant nos recherches, à 0 m. 70 de profondeur, nous retrouvons la même couche de terre noire que précédemment et nous en retirons un morceau d'un beau vase rouge à col cintré.

A la surface du sol on rencontre de petits disques de trente millimètres de diamètre avec un trou de cinq millimètres au centre, fabriqués avec des morceaux de vases brisés très durs. Nous serions reconnaissants à nos collègues qui en auraient découverts de semblables de vouloir bien nous renseigner sur leur usage.

On trouve aussi de petites monnaies gauloises en bronze, à trois têtes portant au revers un cheval fougueux ou un bige et l'inscription « Remo ».

FLEURY.

LES CIMETIÈRES GAULOIS DE WITRY-LEZ-REIMS

La Noue du Haut-Chemin

N° 32

20 février 1910. — Sépulture trouvée le 20 février dans la vigne de M. Xavier Lapinte au lieu-dit *La Noue du Haut-Chemin*. Elle contenait deux vases placés à droite près de la tête, dont l'un brisé par le poids de la terre. Puis un beau torque en bronze à tampons ciselés transversalement et deux bracelets également

en bronze, dont l'un, celui de droite, ciselé transversalement aussi, et l'autre, plat et uni. La fosse avait été faite de 0 m. 50 plus longue que le corps et les ossements étaient décomposés plus qu'ils ne le sont ordinairement.

N° 33

27 février 1910. — Sépulture trouvée à trois mètres à droite de la précédente et dans la même vigne. Elle contenait deux vases brisés complètement par le poids de la terre ; un torque en bronze à crochet, ciselé diagonalement, brisé et incomplet ; un bracelet aussi en bronze à chaque bras, ciselés en bâtons rompus.

N° 34

27 février 1910. — Sépulture trouvée à trois mètres à droite de la précédente dans la terre à côté de la vigne, appartenant aussi à M. Lapinte. Elle contenait cinq vases, dont trois brisés par le poids de la terre.

Ces trois sépultures semblaient faire partie du même groupe que celles n°s 24 et 25 trouvées au même endroit les 16 et 19 février 1899. (Voir ces numéros.)

Les Puisy ou la Neufosse

22 décembre 1907. — Sépulture trouvée dans la même terre et non violée. Elle contenait un vase brisé par le poids de la terre, et au bras gauche, un bracelet en bronze ciselé transversalement. Le corps était plus long que la fosse et on avait dû probablement, pour le faire tenir dedans, couper les jambes et les cuisses, qu'on avait mises pêle-mêle sur le bassin et on avait mis le vase à la place. Le bracelet, par suite des efforts qu'on avait dû faire pour arranger le corps de cette façon, était descendu sur l'extrémité des doigts.

La fosse avait 1 m. 50 de longueur, 0 m. 60 de largeur et autant de profondeur.

Cette sépulture faisait partie d'un groupe dont nous en avons déjà trouvé trois en janvier et février 1904, n°s 123, 124, 125. Une particularité assez remarquable existait déjà pour le premier et le dernier de ces numéros.

N° 193

7 novembre 1909. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Péchart et violée complètement. Il ne restait que des débris de vases. Cependant un vase presque complet avait été remis au-dessus de la fosse à 0 m. 15 de la surface du sol et il était

recouvert d'un fragment d'un autre vase de 0 m. 02 d'épaisseur tel que ceux qu'on rencontre parfois dans les foyers gaulois, et qui, vu sa forme, avait dû être d'une grande capacité.

N° 194

14 novembre 1909. — Sépulture trouvée dans la même terre à cinq mètres en avant de la précédente et violée complètement aussi. Des traces de vert-de-gris sur les ossements indiquaient qu'il y avait eu des bijoux.

N° 195

14 novembre 1909. — Sépulture trouvée dans la même terre en avant des précédentes et complètement violée. A en juger par ce qui restait des ossements elle devait contenir au moins trois squelettes et peut-être plus, dont les restes étaient éparpillés par toute la fosse.

Cette fosse était mal taillée et de forme tout-à-fait irrégulière. Si le côté gauche était quelque peu régulier, le côté droit ne l'était pas du tout. Cette partie n'allait que jusqu'à l'autre. Nous ne pensons pas avoir jamais trouvé de fosses, non seulement de cette forme, mais aussi avec cette déclivité dans le fond.

Les bijoux n'avaient pas dû être nombreux, car nous n'avons trouvé de traces de vert-de-gris que sur un seul ossement : une clavicule.

Des fragments de deux vases s'y trouvaient encore, dont l'un, de couleur brune et qui est de la peinture, et l'autre orné de petits trous ronds faits dans la pâte avant la cuisson, et au milieu desquels se trouvaient des carrés qui n'étaient pas ornés. Bien qu'ayant déjà trouvé des vases de même travail, nous n'avons pas encore rencontré cette particularité.

N° 196

28 novembre 1909. — Sépulture trouvée dans la même terre près des précédentes et complètement violée. Il ne restait qu'un fragment de vase et les ossements étaient presque tous disparus.

N° 197

28 novembre 1909. — Sépulture trouvée dans la même terre près des précédentes et complètement violée. Des traces de vert-de-gris sur un ossement indiquaient qu'il y avait eu des bijoux. Il n'y avait aucun fragment de vase.

N° 198

28 novembre 1909. — Sépulture trouvée dans la même terre et près des précédentes et complètement violée. Il ne restait absolument rien.

N° 199

1^{er} décembre 1909. — Sépulture double trouvée dans la même terre et près des précédentes et complètement violée. Il ne restait rien.

N° 200

5 décembre 1909. — Sépulture double trouvée dans la même terre et violée aussi. Il restait cependant un bel anneau en bronze comme ceux qui servaient de suspension aux poignards que nous avons trouvés dans ce cimetière.

Il restait aussi des fragments de plusieurs vases.

A. BOURIN.

PETITES NOUVELLES

Superbe découverte archéologique. — M. Topin vient d'avoir l'heureuse chance en faisant des fouilles, sur le territoire de Wargemoulin (Marne), de découvrir un char gaulois, avec ses accessoires.

Egalement il a découvert des vases rehaussés de dessins, des épées avec fourreaux, lances, poignards, bracelets, torques, fibules et ceintures en bronze, etc., le tout d'une conservation remarquable.

*

**

Fouilles dans les buttes de Chavot. — Une équipe du 155^e de ligne, cantonnée à Pierry, ont procédé dernièrement, à des fouilles dans les buttes de Chavot, près Epernay.

Après plusieurs tentatives infructueuses, les soldats ont mis à jour des ossements humains datant de plusieurs siècles, ainsi que des armes et outils anciens.

Un passage souterrain a été découvert dans la plus importante des buttes et tout fait supposer que les recherches aboutiront à de nouvelles trouvailles intéressantes pour les archéologues.

*

**

Découverte d'un trésor. — En nivelant sa cour, près de l'abbaye de Sept-Fonds, à Dompierre (Allier), un cultivateur a découvert des médailles gallo-romaines. Ces médailles, au nombre d'environ 2.800, dont à peu près 2.000 en argent et le reste en bronze, étaient enfouies dans un vase en terre mal façonné, placé dans une cachette en maçonnerie. Le trésor aurait été enfoui vers l'an 315; il serait donc resté enterré pendant près de 1.600 ans.

*

**

Six millions dans une urne. — Des ouvriers occupés à démolir une vieille maison portant le nom de l'Anciennette, près de Sainte-Brelade, à Jersey, ont mis au jour une urne énorme contenant des milliers de pièces d'or. Peu après, ils en découvrirent une autre portant le monogramme de l'empereur Vespasien et entièrement pleine de pièces d'or. Un numismate consulté sur la valeur de cette trouvaille, l'estime à environ 250.000 livres sterling, soit 6.500.000 francs.

L'Anciennette avait été bâtie au treizième siècle et avait été achetée récemment par un M. Athelstan Riley.

*

**

Découvertes préhistoriques. — A l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le docteur Capitan et M. Peyrony ont communiqué les résultats de découvertes préhistoriques qu'ils viennent de faire dans la Dordogne.

Ils ont pu exhumer un squelette humain, déposé dans une couche moustérienne et entouré de silex grossiers. Il était recouvert par une succession régulière de 2 m. 25 de dépôts archéologiques datant des populations préhistoriques de la période aurignacienne.

Ce squelette est vraisemblablement celui d'une femme et il vient d'être livré à l'étude de M. le Professeur Boule, au laboratoire de paléontologie du Muséum.

L'étude des squelettes de ce terrain de la Dordogne établit que l'on se trouve en présence d'une race de caractères extrêmement primitifs, inférieure encore aux races actuelles les plus grossières, telles que les Australiens.

Ces découvertes sont du plus haut intérêt pour l'histoire de l'évolution humaine.

*

**

Décentralisation historique. — Notre confrère Jean de Bonnefon serait heureux d'entrer en relations avec toutes les Sociétés et toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire locale des anciennes provinces françaises et à l'œuvre de la décentralisation historique, avec tous ceux que passionnent les souvenirs artistiques du passé sans distinction de culte ou d'opinions.

Ceux de nos lecteurs qui connaissent ou possèdent des documents ou renseignements sur les villes, bourgs, églises, châteaux de la région, sur les familles anciennes, sur les personnages illustres originaires du pays; ceux qui ont publié ou qui ont en manuscrit des études sur ces sujets ont intérêt et avantage à écrire à M. Jean de Bonnefon, aux soins de la Société de décentralisation historique, n° 23, rue de Seine, à Paris.

BIBLIOGRAPHIE

H. JADART et L. DEMAISON. — *Répertoire Archéologique de l'arrondissement de Reims. Canton de Bourgogne* (1^{re} partie). — Reims, Michaud, 1914, 1 vol. in-8, 364 pp., 4 phototypies J. Bienaimé.

A la suite du grand mouvement, qui, au milieu du XIX^e siècle, passionna les esprits pour nos antiquités médiévales, l'Académie de Reims résolut de dresser le Répertoire Archéologique de l'arrondissement. MM. Charles Givelet, Louis Demaison et Henri Jadart furent spécialement désignés pour cette tâche.

Successivement parurent le *Répertoire des Communes rurales des trois cantons de Reims* (1885), des *Eglises paroissiales de la ville* (1889), du *Canton d'Ay* (1892), et du *Canton de Beine* en 1900.

Restés seuls par la disparition de M. Givelet, MM. Jadart et Demaison durent retarder l'apparition du volume suivant, consacré au *canton de Bourgogne*. Ils viennent cependant d'en publier la première partie pour prendre rang au tome 122 des Travaux de l'Académie.

L'ouvrage porte sur les seize communes suivantes : Bourgogne, Auménancourt-le-Grand, Pontgivart, Auménancourt-le-Petit, Bazancourt, Berméricourt, Boult-sur-Suippe, Brimont, Caurel-lès-Lavannes, Cauroy-lès-Hermonville, Cormicy, La Neuville-lès-Cormicy, Sapigneul, Courcy, Rocquincourt et Fresnes.

Malheureusement, pour aussi minutieux que soient des archéologues, ils ne peuvent signaler que ce qu'ils trouvent. A part une borne fameuse et quelques stèles dans le parc de Brimont, une maison du XVIII^e siècle à Courcy, ces communes n'offrent rien d'autre au visiteur que leurs églises.

Plus de châteaux-forts, plus d'enceintes de village, plus de prieurés ni d'abbayes, pas même de vieilles maisons ! Par bonheur les églises sont fort belles. Sans parler de celle de Cauroy-lès-Hermonville, classée comme monument historique pour son porche aux chapiteaux sculptés d'entrelacs et de feuillages, l'église de Saint-Thierry avec ses trois absides circulaires de l'époque romane, celle de Bourgogne par sa nef du XIII^e siècle, d'autres encore, peuvent compter parmi les spécimens les plus intéressants de l'architecture religieuse.

Naguère — rapportent les auteurs du Répertoire — devant l'église de Caurel-lès-Lavannes, se trouvait un porche démoli vers 1886, mais dont on distingue encore les traces sur la muraille. Un dessin, pris sur place vers 1855 permet cependant de reconnaître qu'il y avait là un porche primitif du XI^e siècle, d'un type de plus en plus rare.

De pareilles démolitions — étant donnés tous les palliatifs dont disposent les architectes modernes — nous paraissent inqualifiables. Elles justifient pleinement, en tous cas, le plaidoyer chaleureux de MM. Jadart et Demaison en faveur des églises rurales.

La grosse difficulté, comme toujours, est d'ordre budgétaire. Depuis la loi de 1905, ce sont les communes propriétaires des églises, qui en ont la charge. Il y a tout lieu de croire que dans la grande majorité des cas, elles feront le nécessaire pour sauvegarder des monuments souvent remarquables qui, à défaut de considérations plus idéalistes, peuvent leur attirer par ces temps de tourisme un certain nombre de visiteurs.

Néanmoins les ressources des communes ne sont pas inépuisables. Un jour viendra peut-être, où des sociétés analogues aux *Amis du Vieux Reims*, groupant sans distinction d'opinion aucune tous ceux qui s'intéressent aux choses du passé, pourront collaborer efficacement à la conservation des vieilles églises de nos campagnes. Jusqu'alors il est un moyen plus simple sur lequel nous nous reprocherions de ne pas insister. Qui de nous n'a pas été frappé par le faux luxe de ces statuette fraîchement sorties de la rue Saint-Sulpice et de ces badigeons parsemés d'étoiles, qui détériorent piteusement l'intérieur d'un trop grand nombre d'églises ? « Cette décoration intérieure — écrivent les auteurs du répertoire — ne doit-elle pas être jugée aujourd'hui d'ordre très secondaire, lorsque se pose le problème de l'existence des monuments ? Outre la question d'art bien négligée ou offensée même en trop de peintures murales et de statues banales, que restera-t-il de ces dépenses d'embellissement ? » Et de donner aux fidèles le conseil de consacrer leur cote-part plus utilement à l'entretien de l'édifice. Au triple point de vue historique, archéologique et artistique, ce conseil nous paraît des plus justes et nous souhaitons qu'il soit suivi.

GEORGES BOUSSINESQ.

SIMON (Paul). — *La grande Rose de la Cathédrale de Reims. — Son histoire, sa restauration, sa description.* — Reims, Michaud, 1914, 1 vol. in-4, 87 pp., 4 aquarelles par G. Lassabe.

Les Rémois se souviennent sans doute que la restauration de la grande Rose fut confiée, en 1908, aux soins éclairés de M. Paul Simon. Nul n'était plus qualifié pour cette tâche. Peintres-verriers de père en fils, les Simon ont eu déjà à maintes reprises — et toujours avec un égal bonheur — l'entretien des vitraux de la cathédrale. Le travail, suivi avec intérêt par l'Académie, la Société des Amis du Vieux Reims, et la Société française d'Archéologie, fut menée avec diligence et la remise en place achevée dès le mois de mai 1909.

Cependant, quelques privilégiés mis à part, on ignorait généralement les difficultés de l'entreprise, et les détails de la technique employée par l'artiste. Il n'en sera plus de même désormais. M. Paul Simon vient de publier (à la librairie Michaud), un très beau volume, qui fixe d'une façon définitive, avec l'histoire et la description de la grande Rose, toutes les circonstances qui entourèrent sa restauration.

A peine construite, vers l'an 1280, par l'architecte Gaucher, de Reims, la grande Rose eut à subir les dégradations du vent d'ouest. Les dégâts étaient tels en l'année 1611, qu'il fallut procéder à une première réparation, suivie d'une seconde dès le milieu du XVIII^e siècle. Tous les plombs anciens furent remplacés cette fois par d'autres plombs plus larges, mais au grand détriment de l'ordonnance générale, puisqu'on ne tint pas compte du plan primitif dans l'assemblage des médaillons.

Les choses allèrent bien relativement, jusqu'au fameux orage de 1886 qui fut un véritable désastre. En hâte on décida de remplacer les vitraux détruits par de fortes plaques de verre rendues opaques et collées en plein mastic. Cette réparation sommaire avait au moins l'avantage d'être très solide et elle suffrait encore très probablement, si d'autres motifs n'avaient imposé une restauration complète en 1908.

Sous le poids de l'énorme masse de pierre placée au-dessus, la Rose « était devenue ovale et bombée selon la forme d'un verre de montre ».

L'architecte en chef imagina, pour la décharger, de maintenir l'écartement des tours par une forte poutre en ciment armé. Il était tout indiqué de profiter de ces travaux pour charger M. Simon d'une restauration des panneaux selon le plan des vieux imagiers du XIII^e siècle.

La besogne n'était d'ailleurs pas improvisée. Profitant de tous les échafaudages, M. Paul Simon avait pris depuis longtemps le calque de toutes les verrières et distingué les verres neufs des verres d'origine. Dès l'année 1895, il s'était trouvé en mesure de présenter un travail de reconstitution sur le papier à la section d'architecture du Salon des Artistes Français, qui lui décernait une mention honorable. La réalisation matérielle restait cependant grosse de difficultés. Il s'agissait de démonter 480 panneaux, de les colliger, de remettre en place tous les verres anciens, de compléter les vides par des verres neufs judicieusement choisis et recouverts d'une patine artificielle, enfin de rassembler le tout sans défaillance.

Grâce à une méthode sévère, l'opération réussit de point en point. Nous renvoyons au livre de M. Simon pour le détail de ces passionnantes péripéties. Aujourd'hui nous avons la joie de revoir la grande Rose telle qu'elle apparut à ses créateurs.

Elle semble bien consacrée à la glorification de la Vierge, assise au centre sur une espèce de trône, les mains levées.

Le premier cercle qui l'entoure se compose de douze médaillons figurant les apôtres, le deuxième comprend 24 anges, enfin le dernier, six rois, quatre prophètes et deux anges portant des couronnes. En haut, dans le médaillon de la pointe d'ogive, Dieu le père tient Jésus sur son bras gauche et, de la main droite, désigne le sujet central... Tous les intervalles sont remplis par des mosaïques de rinceaux et de cercles aux couleurs harmonieusement réparties.

Quatre planches délicatement aquarellées par M. G. Lassabe, donnent une idée exacte du miroitement des verrières. Les fonds rouges alternent avec les fonds bleus que traversent des jaunes d'or d'un effet puissant.

Et l'on s'émerveille devant cette glorieuse floraison artistique du XIII^e siècle, qui porta si haut et si loin le renom de nos ancêtres. C'est un fort bel ouvrage que vient de publier M. Paul Simon et qu'il considère, avec trop de modestie, comme une simple contribution à l'histoire future de notre splendide Cathédrale.

GEORGES BOUSSINESQ.